

## NUMEROS DE TELEPHONE ET HORAIRES D'OUVERTURE

### Mairie :

accueil du public du lundi au samedi de 9h à 12h

Accueil et urbanisme : 04.94.37.21.95

Administration et état civil : 04.94.37.21.96

Finances et communication : 04.94.37.21.98

Police rurale : 04.94.37.22.16

mairie@correns.fr

www.correns.fr

### Bibliothèque :

Mercredi et samedi de 15h à 18h.

**Accueil de Loisirs Municipal :** 04.94.59.45.45  
au centre multi-générationnel.

**Cantine :** 04.94.59.45.44 *Inscriptions en Mairie.*

### Office de Tourisme :

04.94.37.21.31 ou ot@correns.fr

Basse saison (nov. à mars) :

du lundi au samedi de 10h à 12h. Fermé le jeudi

Haute saison :

lundi et samedi de 9h à 12h

du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h

www.correns.fr

**Ecole communale :** 04.94.59.56.31

**La poste :** 04.94.59.58.11

Horaires : lu - ma - mer - ven : de 9h30 à 12h10

jeudi : de 14h à 16h30

samedi : de 9h à 11h30

## VACANCES SCOLAIRES

### Noël

du 22 décembre au 6 janvier 2013 inclus.

### Hiver

du 16 février au 3 mars 2013 inclus.

### Printemps

du 13 avril au 28 avril 2013 inclus.

### Été

du 6 juillet au 2 septembre 2013 inclus.

Le départ en vacances a lieu après la classe.

**Ne manquer aucune information  
c'est très simple :**

- **Ecoutez les publications :**  
haut-parleurs du Fort Gibron
- **Ecoutez le répondeur téléphonique :**  
04.94.37.22.52.
- **Recevez les infos par mail :**  
envoyez vos coordonnées à [infos@correns.fr](mailto:infos@correns.fr)
- **Consultez le [www.correns.fr](http://www.correns.fr).**

## RAMONAGE

Il est rappelé l'**obligation** de faire ramoner au moins une fois par an les fours, fourneaux et cheminées.

Il est préférable de faire appel à une entreprise professionnelle compétente susceptible d'attester de la bonne exécution de l'opération.

Arrêté municipal n° 2011/088.

## DEFIBRILLATEUR

La commune est dotée d'un défibrillateur automatique externe DAE. Il est installé "Rue Cabassonne", derrière la Mairie, devant l'entrée de la bibliothèque municipale.

Informations et démonstrations sur  
<http://ma-tvideo.france3.fr/video/iLyROoafYWzc.html>

**Toujours appeler les secours en premier  
Le 112 depuis un téléphone portable  
le 18 depuis un poste fixe.**



## Le mot du Maire

Cette année, agitée sur le plan politique, morose sur le plan économique, se termine en laissant beaucoup d'entre nous au bord de la route. Bien entendu, s'il le peut, chacun doit faire un effort de solidarité.

Les impôts sont l'une des formes de redistribution la plus juste lorsqu'ils sont proportionnels aux revenus.

Ce n'est pas le cas des impôts locaux pour lesquels la base de calcul s'appuie sur des échelles de classement vieilles de plus de 4 décennies.

Nous avons travaillé, avec la commission locale des impôts et l'administration fiscale, pour tenter de mettre plus de cohérence dans ces classements. En effet certains logements et maisons de Correns étaient très souvent sous classés. Ce qui minorait leurs impôts locaux. Ceux qui ont été frappé par ce reclassement, qui quelquefois entraîne des augmentations sensibles, doivent d'une part comprendre que nous avons réparé une injustice fiscale, d'autre part apprécier le fait que depuis très longtemps ils ont bénéficié d'un « abatement d'impôt anormal ».

Dans ce journal vous trouverez les détails techniques sur la manière dont sont calculés vos impôts locaux.

Par ces temps où l'on aborde souvent le problème de la citoyenneté, je voudrai attirer l'attention des propriétaires de chiens.

L'hygiène et la propreté des lieux où nos enfants circulent et jouent leur imposent de ne pas laisser

leur chien faire leurs besoins à ces endroits. Je pense particulièrement au parking entre l'école et la cantine, au terrain du Grand Jardin, au théâtre de verdure....

Nous allons mettre en place des sacs ou cartonnettes pour que lorsqu'un « accident » arrive, ils puissent y remédier en récupérant le « paquet » afin d'éviter à nos enfants de marcher dedans et de transporter le tout dans l'école et chez lui.

Merci d'avance pour eux.

La guerre à Goma (République Démocratique du Congo) nous touche particulièrement car Achille, avec qui nous avons établi des relations amicales, est en danger et particulièrement inquiété. Beaucoup de Corrensois et les Maîtres Vignerons bio ont manifesté, en 2012, leur solidarité notamment par la vente aux enchères du mois de mars au profit de Village Durable et sa ferme école pour former les enfants soldats à l'agriculture écologique. Souhaitons que la barbarie cesse dans ce coin de paradis perdu de l'Afrique des Grands Lacs.

Au nom du conseil municipal je vous souhaite de bonnes fêtes, et surtout une année 2013 où nous retrouvons tous un peu d'espoir et de force pour construire un monde plus juste, solidaire, éco-responsable.

Michaël Latz.

## SOMMAIRE

|   |          |
|---|----------|
| Infos Mairie                                | 2, 3 & 4 |
| Infos sociales                              | 4 & 5    |
| Le dossier - Taxes d'habitation et foncière | 6 & 7    |
| Espace tri                                  | 8        |
| L'Agenda 21                                 | 9        |
| L'Office de Tourisme                        | 10       |
| Légendes de Noël - Histoire du village      | 11       |
| La Commission Culture                       | 12       |
| Le Chantier                                 | 13       |
| La vie au village                           | 14 & 15  |
| Vie pratique                                | 16       |

**Le Maire et le Conseil Municipal invitent toute la population à un apéritif le samedi 12 janvier 2013 à 18h au centre multi-générationnel pour la présentation des vœux du nouvel an.**



## Infos mairie...

### SERVICE NATIONAL

Les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser, en Mairie, avant la fin du mois suivant leur

#### 16ème anniversaire.

Sont concernés les jeunes nés en 1996.

### ELECTIONS

Les inscriptions sur les listes électorales sont prises jusqu'au **lundi 31 décembre 2012 à 12h.**

Se munir de sa carte d'identité ou passeport en cours de validité, d'un justificatif de domicile et, si possible, de sa carte d'électeur.

### POLICE RURALE

Il est rappelé que tous les chiens doivent être tenus en laisse. Dans le cas contraire, l'animal peut être conduit à la fourrière et son propriétaire est passible d'une amende pouvant atteindre 150€.

Tout possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur le domaine public communal. En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention.

### ETAT CIVIL

#### Ils ont vu le jour:

Gloria POIRÉ CASTELLANI, le 09 février - Lenny CARASCO, le 20 février - Salomé DENOYETTE le 02 avril - Naïs PRÉVOT AZZOPARDI, le 27 avril - Shania LEQUET, le 23 avril - Livio SQUIZZARO, le 06 juin - Aloïs CHARLIER, le 09 juin - Gaspard JOVET, le 27 août - Zoé DROCOURT, le 26 septembre - Jules ROA, le 07 octobre.

#### Ils se sont mariés:

Bernard VINCENT et Vanda NIKOLAEVNA KISEL, le 07 janvier - Thibaut LE GRAND et Katerina PAPUGOVA, le 26 mai - Yannick LE MARCHAND et Céline ROUX, le 02 juin - Mickaël BREGLIANO et Aurélie DOMINATI, le 28 juillet - Serge DECEUNINCK et Nicole FIX, le 18 août - Camille VANDENBERGHE et Gwenaëla CRAS, le 08 septembre - Olivier LELONG et Magali CAILLOL, le 08 septembre.

#### Il nous ont quittés:

Jean-Jacques DELRIO, le 28 janvier - Louis BERAUDO, le 19 février - Eliane CHIOTTI, veuve VINCENT, le 29 février - Liliane ROUSSIN - Suzanne JEAN, le 13 mars - Georges RAMPIN, le 20 mai - Valérie GOURVEZ, le 26 juillet - Alfredo ANSELMINI, le 05 septembre - Jean CAVALLO, le 19 octobre - Maurice GHERSI, le 16 novembre.

## La vie au village...

### LE CERCLE DE L'AVENIR

L'ouverture d'une petite restauration au Cercle de l'Avenir en début d'été a connu un succès certain, qui nous encourage à améliorer encore cette proposition.

En effet, s'il est agréable de se restaurer en plein air pendant la belle saison, autant dire que ce n'est aujourd'hui plus possible, le temps étant souvent incertain et la température s'étant sensiblement rafraîchie.

Le Cercle de l'Avenir a donc décidé de poursuivre son effort d'investissement et de proposer un lieu confortable pour se restaurer au calme et en toute convivialité. Avec l'accord de la Mairie, nous allons installer, à l'emplacement de la terrasse d'été, une structure provisoire couverte, éclairée et chauffée pour accueillir les personnes désireuses de se restaurer ou de consommer dans un endroit calme et non-fumeur.

Cette nouvelle installation doit voir le jour début décembre et vous y êtes les bienvenus.

A bientôt donc le plaisir de vous y rencontrer.

### CLUB ART ET DÉCOUVERTES

Notre association Club Arts et Découvertes a été créée en mars 2009.

Elle a pour objet :

- de faire découvrir toutes les techniques d'art moderne et méthodes traditionnelles.
- d'organiser des stages tout au long de l'année en peinture acrylique et huile sur toile ou autre matériaux, peinture avec des pigments bio et extraits tirés de plantes et minéraux bio, collage, peinture sur soie, aquarelle, croquis, ...

Nous organisons des expositions dans différentes salles et communes.

Tous les participants sont les bienvenus le jeudi de 14h à 18h au 1<sup>er</sup> étage de la salle La Fraternelle.

Contact : Mme Brigitte Andreini.



### L'AUBERGE DU PARC devient L'AUBERGE DE CORRENS

M. et Mme MORICE auront le plaisir de vous accueillir dans leur restaurant courant avril et à l'hôtel dès le début 2013.

Contact : 04.94.59.53.52

**Nous leur souhaitons la  
bienvenue.**

### CHATS/DOGS

L'association CHATS/DOGS n'a aucun adhérent, elle fonctionne avec des bénévoles.

Pour pouvoir s'occuper de toutes ces bêtes malheureuses ou abandonnées, nous organisons un loto annuel, nous participons à plusieurs vide-greniers.

Nous avons signé une convention d'aide à la stérilisation des chats errants avec la S.P.A nationale.

Certains vétérinaires ont également accepté de signer cette convention.

Notre association CHATS/DOGS s'est engagée dans le cadre d'une campagne signée par les Mairies afin de protéger ces animaux abandonnés.

Pour tous renseignements s'adresser à l'association.

Nous vous en remercions

La Présidente, Paulette GRANGIER

04.94.59.56.97 ou 06.79.01.54.31



## La vie au village...

### Et merde alors !!

Je souhaite que les propriétaires de chiens réfléchissent à l'endroit où ils les emmènent quotidiennement faire leurs besoins !

En effet, je trouve scandaleux que les lieux où nos enfants passent et jouent quotidiennement (centre multi générationnel, terrain de sport...) servent de toilettes.

De même, ceux qui laissent leur chien vagabonder peuvent se poser cette question ainsi que celle de la gêne que cela procure à autrui !

Merci de votre attention.

Michaël LATZ.

### LE FOYER CULTUREL

#### Les loisirs autrement

Plusieurs activités : yoga, peinture, anglais.

Renseignements : Anne-Marie Levillain 06.87.26.16.48



#### Club de loisirs

au centre multi-générationnel et à la salle La tortue

Ouvert à tous les adultes quel que soit l'âge.

Mardi : informatique, jeux de mémoire, soutien scolaire pour adulte ...

Jeudi : jeux de société, cartes, loto, pétanque

Vendredi : cuisine, activités manuelles ...

Renseignements Gigi LIPPENS 04 94 59 99 38.

Notre sortie dans le Lubéron "à la découverte des Ocre de Roussillon", nous a permis de passer une agréable journée empreinte de bonne humeur à travers des sites naturels exceptionnels et des villages perchés hauts en couleurs.



### CINEMA

#### Un samedi sur deux

20h30 salle La Fraternelle.

La programmation des films est diffusée 15 jours avant par affichage, internet et publiphone.

### ASSOCIATION SPORTIVE CORRENSOISE

#### Zumba

La Fraternelle

Mardi de 18h30 à 19h30

Vendredi de 9h30 à 10h30

#### Gym adulte

La Fraternelle

Mardi de 9h à 10h

Vendredi de 18h30 à 19h30 fitness

#### Baby gym

La Fraternelle

Mardi et vendredi de 16h45 à 18h15

#### JAZZ enfant

La Fraternelle

Mercredi de 17h à 18h

#### Multisports

Stade et Fraternelle

Mercredi de 20h30 à 22h

#### Tennis

Terrain de tennis

Samedi matin

L'Association Sportive Corrensoise compte à ce jour plus de 80 participants dans ces différentes activités. La liste n'est pas exhaustive, toute proposition est à envisager. Contact : Julien KAUFFER au 06 85 73 38 07.

### AREC

Messe de minuit : lundi 24 décembre 2012 à 20h

Messe solennelle : mardi 25 décembre à 11h.

## Infos mairie...

Pour le Noël des enfants de l'école de Correns, la mairie organise un spectacle « magie et clown » le 21 décembre pendant le temps scolaire.

À 16h30, nous attendrons tous ensemble, parents et enfants, l'arrivée du Père Noël qui remettra ses cadeaux aux enfants (de la naissance au CM2) autour d'un bon goûter.

Les enfants qui ne pourront être présents pourront dès le lendemain venir chercher leurs présents en Mairie.

### ACCUEIL DE LOISIRS MUNICIPAL

L'accueil de loisirs est ouvert tous les mercredis, la première semaine des petites vacances (sauf Noël) et tout le mois de juillet.

Vous trouverez le programme dans les cartables de vos enfants, en mairie et sur le site internet de la commune : [www.correns.fr](http://www.correns.fr).

### SALLE DES JEUNES

La salle des jeunes est ouverte tous les week-ends et la deuxième semaine des petites vacances.

Cette année, la salle est ouverte la première semaine des vacances de Noël ; le planning est disponible à la salle et à l'accueil de la mairie.

Un week-end ski est organisé les 26 et 27 janvier 2013 sur le domaine du Val d'Allos.

### PERISCOLAIRE

Le service périscolaire fonctionne du lundi au vendredi de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h. Sur inscription.

### LE CHANTIER JEUNES



Du 6 au 24 août 2012, 7 jeunes Corrensois de 14 à 18 ans ont travaillé avec les animateurs (trices) de la commune, du SIVU et un forgeron professionnel, à la remise en état des bassins et de la roue à aube de la Condamine.

Cette année, ils ont réalisé le remontage de la roue à aube, au travers d'ateliers de petite maçonnerie et d'initiation à la forge.

Malgré quelques difficultés de « vivre ensemble » en début du chantier jeune, l'équipe a finalisé avec « honneur » le projet mis en œuvre.



Du 20 au 24 août 2012, la petite bande enthousiaste quitte le village pour un séjour de découverte sportive en montagne.

### Service Jeunesse

Renseignements et inscriptions auprès d'Elsa 04.94.59.45.45  
mardi de 8h30 à 12h, mercredi de 9h à 10h et jeudi de 8h30 à 12h  
au centre multi-générationnel.

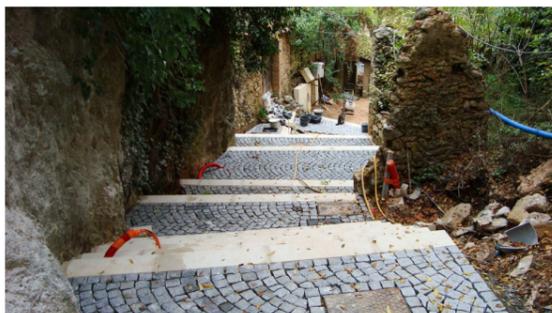
## Infos mairie...

### Travaux à Béchon

Depuis le 3 septembre 2012, des travaux ont été entrepris à Béchon :

- réseaux d'eau et d'assainissement refaits et prolongés dans la ruelle du « Beau Séjour »,
- enfouissement des réseaux d'électricité, de téléphone, et d'éclairage public,
- suppression du branchement plomb,
- pose des compteurs en façade.

La voirie sera entièrement refaite sur les parties existantes et une descente est créée du Paradou à Beau Séjour.



Le montant total du chantier s'élève à 167 629 € HT dont 113 284,00 € de subventions (Conseil Général, Conseil Régional, Symielec Var). Il se terminera mi-décembre.

Comme tout gros chantier, il a occasionné de nombreuses nuisances aux riverains.

Nous les remercions pour leur patience et leur compréhension,

et espérons avoir amélioré leur cadre de vie.



## Infos sociales...

Le CCAS joue l'intercommunalité et sera transformé en CIAS, Comité Intercommunal d'Action Sociale.

### Composition du CCAS

**Président** : M. Michaël Latz - Maire,

**Vice-président** : M. Jean-Claude Sadion - adjoint aux affaires sociales,

**Membres** : Mme Jacqueline Abeel, Mme Mathilde Brunet, Mme Odette Chabert, Mme Raymonde Chabert - conseillère municipale, Mme Nadine Comba - conseillère municipale, Mme Jeanine Garcia - conseillère municipale, Mme Margaret Gros, Mme Anne Latz, M. Alain Jauffret - conseiller municipal.

### RAPPEL : CANTINE POUR LES SENIORS

Le service cantine propose aux seniors de Correns (65 ans et plus) de venir prendre leur repas de midi au restaurant scolaire.

Le menu est le même que celui proposé aux enfants, un verre de vin bio en plus. Ils retrouveront les mêmes thématiques (bio, végétarien, légumes anciens, cuisine du monde ...)

L'inscription se fait en mairie 48h à l'avance, le repas est au tarif de 8 €.

Retrouvez les menus sur le site de la commune : [www.correns.fr](http://www.correns.fr)

### MICRO-CRECHE

La Commission Sociale de la mairie travaille avec la Communauté de Communes du Comté de Provence à la mise en place d'une micro crèche (10 places pour enfants de 3 mois à 3 ans) à l'horizon 2014.

## Le Chantier...

### 2013 la musique en effervescence au Chantier !

En 2013, pas de repos pour les artistes au Chantier. Laboratoire professionnel phare, dédié aux musiques du monde en création, pour cette nouvelle saison, Le Chantier accompagne plusieurs projets « aux longs cours ». Résidences de création réparties sur plusieurs mois, projets de chant participatifs avec des artistes emblématiques... Le tout sera évidemment émaillé de rendez-vous musicaux ouverts à tous, mais également dédiés au jeune public : concerts, étapes musicales de fin de résidence, rencontre de chœurs ... Jusqu'aux Joutes musicales, le festival de la diversité et la créativité des musiques du monde.

### Au Programme

La Mairie de Correns et le Chantier se sont associés pour équiper la Fraternelle en matériel scénique, afin de pouvoir organiser plus facilement des spectacles (cet équipement a pu voir le jour grâce aux fonds européens Feder et au CNV). Pour fêter et inaugurer cette installation, Le Chantier et la Mairie de Correns proposent deux très beaux rendez-vous musicaux :

**Samedi 16 février : TABLAO FLAMENCO**

**Lundi 18 février : « SUR LA ROUTE DES GITANS » - Maria Robin & Dũnya** – Concert jeune public pour les élèves de l'école de Correns et de la communauté des communes du Comté de Provence « LE JARDIN DES NUITS » - Eric Montbel - Un projet pédagogique à l'échelle du territoire de la Provence Verte

Depuis 2011, le Chantier a initié un projet d'ateliers musicaux avec quatre classes de la Provence Verte afin de sensibiliser les enfants aux musiques traditionnelles et du monde, à la pratique vocale et leur faire vivre une expérience unique avec des musiciens professionnels emblématiques. Pour 2013, le Chantier a spécialement commandé une pièce au musicien, compositeur et chercheur Eric Montbel : « Le Jardin des Nuits ». Le spectacle sera proposé sur scène lors des Joutes musicales 2013.

En partenariat avec l'École intercommunale de musique, arts et danse du Comté de Provence, l'École de musique, danse et théâtre du Haut Var et l'Inspection Académique des circonscriptions de Brignoles et Saint-Maximin.

**Sam. 17 & dim. 18 mars** : EQUINÒXIS 5.1 – Les Rencontres biennuelles autour du chant traditionnel

Deux fois par an, « Equinòxis » propose une rencontre de chœurs vocaux : découverte de différents répertoires chantés, imprégnés d'autres paysages, couleurs ou cultures... Ce temps fort de partage est une découverte (ou redécouverte) des patrimoines culturels et un formidable week-end de convivialité pour toutes les personnes qui aiment le chant ! (Ateliers et concerts en prévision).

**MARS** : « **BÉLOUGA QUARTET** » – Étape musicale (date à confirmer)

4 Tambourinaires - 4 Territoires - 4 Compositeurs ! Autour de cet instrument de musique mal-connu, cette création réunit quatre musiciens issus de différentes cultures et pratiques du galoubet-tambourin, afin d'en apprécier autant que décloisonner les diversités singulières.

**Lundi 15 avril** : « **VENUE D'AILLEURS** » - Valentin Clastrier / Hervé Birolini - Concert aux archives départementales des Bouches du Rhône

Cette création est une coproduction entre Le Chantier et le GEMM, Centre National de Création Musicale. Elle sera également programmée lors des Joutes musicales.

**AVRIL** : **LO CÒR DE LA PLANA & ROLAND PÉCOUT** - Étape musicale (date à confirmer)

**17 au 19 mai** : **16<sup>ÈME</sup> JOUTES MUSICALES** – festival labellisé par Marseille-Provence 2013, Capitale européenne de la Culture. Le programme sera à découvrir d'ici quelques mois, mais vous pouvez dès maintenant réserver vos dates pour ce festival riche en émotions !

**Samedi 8 juin** : **LE MONDE EST CHEZ NOUS - AUBAGNE**

« **CANTA CARRIÈRA** » Présentation des ateliers de chant dirigés par Rodin Kaufmann avec Article 9, Misè Babilha et le Chœur de la Roquette Atelier organisé en collaboration avec La Régie Culturelle Régionale, dans le cadre de Marseille-Provence 2013, Capitale européenne de la culture.



## Bilan de l'année 2012

La commission culture, tout au long de l'année, assure la relation permanente avec toutes nos associations afin de leur apporter les moyens que la municipalité peut mettre à leur disposition. Afin d'harmoniser le lien social au sein de notre commune pour le bien être des Corrensois.

### Mars

Le 14ème Printemps des Poètes au Fort Gibron « enfances »

### Mai

Les joutes musicales. (Le chantier).

## Les ÉTÉS de Correns

### Juin

Musique classique : Stabat Mater de Gioacchino Rossini, par l'ensemble « Sull Aria ».

### Juillet

Feux d'artifice et retraite aux flambeaux ont rencontré un vif succès.  
Le 2ème festival Handy organisé par l'association « Camele 'art ».  
Concert de Jazz avec Elie Portal avec « Open Jazz Sextet ».

L'engagement de cinq associations (le cercle, Le chantier, la récré, le foyer culturel et l'association sportive corrensoise) a été cette année encore une réussite avec un programme varié.

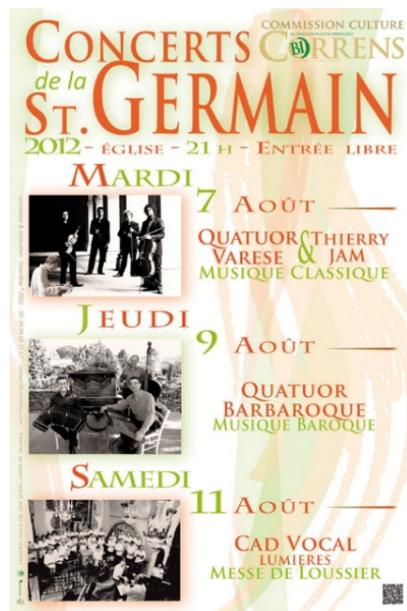


## Les concerts de la St Germain

Cette 12ème édition a connu une très forte fréquentation, la diversité de son programme a été la clef de la réussite.

Au programme de cette année 3 concerts :  
Thierry JAM et le quatuor Varese,  
Le Quatuor Barroque et  
Lumières de Jaques Loussier par le CAD vocal.

La commission culture s'est déjà remise à l'ouvrage pour vous proposer une année 2013 riche en événements et vous souhaite à vous et vos familles de très bonnes fêtes de fin d'année.



## GOÛTER DES ROIS

La galette des rois sera tirée par les seniors le jeudi 3 janvier 2013 à 14h à La Fraternelle dans une ambiance musicale.



## REPAS DES SENIORS

Le repas annuel suivi d'une animation aura lieu comme de coutume courant mai 2013.

## BOURSE AU PERMIS DE CONDUIRE

En 2012, 3 jeunes Corrensois ont pu bénéficier de cette bourse. Le principe ayant été d'échanger 42 heures de bénévolat auprès des associations Corrensoises contre une prise en charge de la formation au permis de conduire. Cette opération s'est avérée positive.

Nous vous informerons s'il est possible de renouveler l'opération.

## ASSISTANTE SOCIALE

L'assistante sociale tient une permanence sur rendez-vous, en mairie.  
Prendre rendez-vous au 04 83 95 41 60

## MISSION LOCALE

Quartier le plan (à côté du POLE EMPLOI) à BRIGNOLES  
Tél : 04 94 59 03 40



La précarité énergétique touche plus particulièrement les ménages modestes. En effet, les personnes dont les ressources sont faibles subissent très souvent les conséquences de la mauvaise qualité de leur logement, soit en termes de santé du fait de l'insuffisance des conditions saines d'isolation et d'environnement thermique, soit en termes de facture énergétique excessive ...

L'Association des Compagnons Bâisseurs vous propose gratuitement, sur orientation de votre mairie au travers du CCAS :

- une visite conseil énergétique,
- la co-construction de solutions adaptées pour vous sentir mieux chez vous sans surconsommer,
- **selon les situations**, l'organisation d'un chantier d'auto réhabilitation accompagnée,
- **pour les locataires**, la mise en œuvre d'une négociation avec votre propriétaire pour améliorer votre logement,
- **pour les propriétaires occupants** une assistance dans l'élaboration du projet de réhabilitation, dans la recherche des financements, le suivi des entreprises et l'organisation éventuelle de chantiers solidaires, en fonction des besoins, une subvention pour remplacer les appareils électroménagers sur-consommateurs ...

Pour plus de renseignements, une réunion avec les Compagnons Bâisseurs sera organisée à Correns début 2013.

Nous vous informerons de la date précise par les moyens d'information habituels.

## Centre Communal d'Action Sociale

**Jean-Claude SADION**

Adjoint aux affaires sociales et au tourisme, vice-président du C.C.A.S.  
sur rendez-vous le jeudi matin. Tél. 04 94 37 21 95 / 06 07 60 46 14

**Alain JAUFFRET**

Conseiller municipal  
Président de la commission sociale

## Le dossier... Taxes d'habitation et foncière

### Pour une imposition locale la plus juste possible ...

Vous venez de recevoir vos feuilles d'impôt.

D'aucuns s'émeuvent de l'évolution du montant des impôts.

Le Conseil Municipal et moi souhaitons vous éclairer sur ce sujet car il n'y a pas d'augmentation intempestive des taux d'imposition à Correns.

En effet, comme chaque année, le Conseil Municipal fixe les taux et les a légèrement augmentés.

Le classement que Var Matin publie chaque année montre que notre commune, qui se situe au 99ème rang en 2012, se trouve depuis très longtemps dans le même niveau en terme relatif par rapport aux autres villages du Var (extrait ci-dessous).

### LES TAUX D'IMPOSITION EN %

T.H. : Taxe d'habitation - T.F.B. : Taxe sur le foncier bâti - T.F.N.B. : Taxe sur le foncier non bâti

| Communes   | T.H. 2012 | T.H. 2011 | T.F.B. 2012 | T.F.N.B. 2012 |
|------------|-----------|-----------|-------------|---------------|
| 99 CORRENS | 11,99     | 11,75     | 19,89       | 67,07         |

Var Matin Publié le mardi 06 novembre 2012

| Communes    | T.H. 2011 | T.H. 2010 recalculé | T.F.B. 2011 | T.F.N.B. 2011 |
|-------------|-----------|---------------------|-------------|---------------|
| 101 Correns | 11,75     | 11,50               | 19,50       | 65,75         |

Var Matin Jeudi 20 octobre 2011

Cependant nous avons fait un travail depuis 2 ans avec l'administration fiscale car nous nous sommes aperçu que certains classements de maisons n'étaient pas bons.

Beaucoup de maisons habitées étaient affectées au classe 8 ou 7 ce qui relève plus du taudis que d'une maison habitée normalement et certaines maisons classées 6 ou 5 relevaient plus d'un classement de 4 ou 3.

Ce travail permet une justice fiscale plus grande car sinon l'appel d'impôt s'exerce sur ceux classés normalement et moins sur ceux qui sont sous classés.

Les 'sous classés' devraient considérer qu'ils ont bénéficié d'un «abattement d'impôt» depuis de très nombreuses années.

Cependant des erreurs peuvent se produire, et je me tiens à votre disposition pour y répondre et examiner avec vous votre demande.

En dernier ressort c'est l'administration fiscale qui fixe la base, la commission communale ne donnant qu'un avis.

Ci-contre un article vous expliquant techniquement comment se calcule votre impôt.

Michaël Latz.

## Légendes de Noël...



### L'Épiphanie

Dans la tradition chrétienne, fête mobile de début janvier, l'Épiphanie, qui signifie apparition, commémore l'arrivée des Rois Mages venus apporter leurs présents à l'enfant-Jésus.

Ces rois, Gaspard, Melchior et Balthazar, guidés par une étoile jusqu'à la crèche, offrirent respectivement l'encens, symbole de la fonction sacerdotale, l'or, symbole du pouvoir royal, et la

myrrhe, symbole du pouvoir prophétique.

C'est à l'occasion de la fête que l'on « tire les rois » en mangeant le « gâteau des rois », à l'intérieur duquel se trouve une fève désignant le roi (ou la reine) du jour, et par là même, celui (ou celle) qui devra payer le prochain gâteau.

Il était de bon ton, aux temps passés, que le boulanger, soucieux de sa pratique, l'offrit à ses meilleurs clients.

Mettant un terme au « Temps de Noël », la Chandeleur, le 2 février, est, comme toutes les festivités qui entourent la Nativité, liée à la lumière mais aussi à la purification, la fécondité, la prospérité, toujours très proches dans les croyances et les traditions (dès l'époque romaine, celte...).

## Histoire du village... les vitraux de l'église

L'église de Correns, placée sous le vocable de la Purification de la Vierge, est plus simplement appelée Notre-Dame de Correns. Elle a pour patron Saint Germain d'Auxerre. Elle possède quatre verrières figuratives.

A. Doumerc, peintre verrier de Toulouse, a signé la verrière d'axe, représentant **la Vierge et l'Enfant**, entourés de motifs floraux.



La verrière au-dessus du porche d'entrée, baie 103, ci-contre, n'est pas signée mais elle est sans doute du même peintre verrier et de la même époque. Elle représente **Saint Germain, évêque d'Auxerre, baptisant Sainte Geneviève**, future patronne de Paris. On sait que Saint Germain, évêque d'Auxerre, partant en Bretagne pour combattre les Pictes et les Scots, s'arrêta à Nanterre où il remarqua une petite fille de sept ans particulièrement pieuse. Il la baptisa et lui remis une médaille marquée d'une croix, le seul bijou qu'elle portera toute sa vie.

La verrière de la nef à droite du chœur baie 102, ci-contre à droite, est signée Henry L. V. Gesta fils, Toulouse. Elle représente **Saint Joseph portant l'enfant Jésus**.



La Verrière de la nef à gauche du chœur, baie 101, ci-contre à gauche, représente **Saint Jean sur le cœur de Jésus**. Ces deux verrières datent du début du XX<sup>ème</sup> siècle.



Louis Victor Gesta (**1828-1894**) est le plus célèbre et le plus important des peintres verriers toulousains du XIX<sup>ème</sup> siècle. Sa réputation était répandue dans toute la France et il fournit des vitraux à de nombreux pays étrangers. Les ateliers et les bâtiments néogothiques qui lui permettaient de présenter ses œuvres sont encore visibles à Toulouse et, classés monuments historiques, sont connus et admirés sous le nom de « Château de verrières » (Revue du Louvre 2/93 p.83).

Documents recueillis par Jean-Claude SADION auprès du Contre Amiral Pierre BRUN.

## Bilan de la saison 2012

La saison touristique a été très bonne, beaucoup de visiteurs pour la foire à la brocante et vide grenier ainsi que toutes les autres manifestations pérennes de l'été.

Beaucoup de fréquentation à l'office de tourisme ainsi qu'au camping.

Les visites du village avec dégustation de vin bio sont toujours très appréciées, nous avons reçu cette année encore de nombreux cars touristiques.

Les 17 et 18 septembre 2012 ont eu lieu les journées Européennes du Patrimoine sur le thème du « Patrimoine caché ».

Les 65 visiteurs présents à Correns ont pu voir le mécanisme XIX<sup>ème</sup> siècle de l'horloge du Campanile et dans la sacristie de l'église « le chasublier » restauré par M. Gérard Chiarisoli.



### Au programme

L'office de tourisme organisera le dernier dimanche d'avril 2013 la Foire de Printemps, le deuxième dimanche d'août la brocante vide grenier ainsi que de nombreuses expositions au fort Gibron.

A noter également, notre participation à la fête de la bio et du naturel des 14 et 15 août ainsi qu'aux divers concerts organisés par la commission culture.

Le personnel (Lola et Magali) et le conseil d'administration de l'Office de Tourisme préparent avec grand soin les festivités 2013.

L'Office de tourisme est toujours à la disposition des associations de notre village.

Nous vous rappelons que 2013 sera l'année du GRAND PARDON, le 3 mai prochain.

## Concours villages et maisons fleuries



### PALMARES DEPARTEMENTAL

**Commune de Correns** : 3<sup>ème</sup> prix

**Catégorie 2** : Brigitte ANDREINI 5<sup>ème</sup> prix

**Catégorie 7** : Auberge du Parc 8<sup>ème</sup> prix

### PRIX COMMUNAL

**Catégorie 1** : Jeanine SELLERI  
Catherine FLORI PAREY

**Catégorie 3** : Elie CIOCCA

**Catégorie 4** : Emmanuel COTI

**Catégorie 9** : Christiane HACHE

**REMISE DES PRIX COMMUNAUX**  
le samedi 12 janvier 2013 à 18h  
au centre multi-générationnel,  
à l'occasion des vœux du Maire.



Les taxes d'habitation et foncière sont établies annuellement, en fonction de votre situation au 1<sup>er</sup> janvier de l'année d'imposition.

Tant en matière de foncier bâti que de foncier non bâti, l'évaluation des propriétés est assurée par le centre des finances publiques compétent, dont les coordonnées sont indiquées sur l'avis d'imposition.

La valeur locative cadastrale (VLC) est l'une des bases qui sert à l'établissement des taxes d'habitation et foncière sur les propriétés bâties ou non bâties.

Chaque parcelle et chaque local est évalué pour obtenir une valeur locative cadastrale.

En non bâti la distinction se fait entre les natures et qualités de culture.

En bâti l'unité de calcul est le local (ex : un appartement = 1 local, une maison avec garage dans un bâtiment séparé = 2 locaux).

Les locaux sont classés en 8 catégories: de 1 (maison exceptionnelle) à 8 (logement délabré et insalubre).

Les paramètres de calculs sont nombreux : surface des pièces et annexes, nombre de pièces (l'intégralité des pièces, y compris la cuisine, la ou les salles de bain, l'entrée, le couloir, les WC indépendants ...), éléments de confort, etc ...

De plus un coefficient de pondération est fixé par l'administration fiscale.

Pour les immeubles qui n'ont fait l'objet d'aucun changement important en cours d'année, les valeurs locatives de l'année suivante sont revalorisées par des coefficients fixés annuellement par les Lois de Finances en fonction des indices macroéconomiques (taux de croissance, inflation, monnaie, etc).

Toute addition de construction entraîne une augmentation de la valeur locative qui sert de base à l'établissement de la taxe foncière, même lorsque la construction ne concerne pas la partie principale du local. (ex : une piscine).

Une Commission Communale des Impôts Directs (CCID) donne annuellement un avis sur les valeurs locatives envisagées par l'administration.

L'Etat transmet ensuite à la Mairie le total des bases prévu afin que cette dernière puisse décider des taux d'imposition en fonction de ses besoins de financement. C'est ainsi que lors du vote du budget le Conseil Municipal délibère également pour fixer le taux d'imposition communal qui sera appliqué à la VLC. Ces taux sont ensuite transmis à l'administration fiscale qui calcule le montant de la taxe foncière et le montant de la taxe d'habitation pour chaque contribuable.

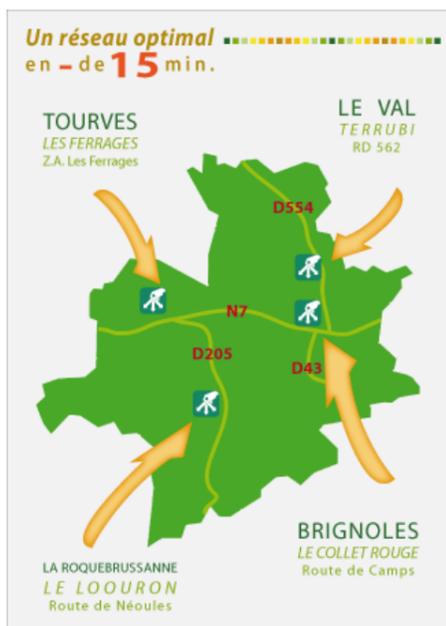
Plus d'infos : [http://doc.impots.gouv.fr/aida/brochures\\_idl20101](http://doc.impots.gouv.fr/aida/brochures_idl20101)  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## Les 'Espaces triS' : des déchèteries nouvelle génération

Une déchèterie est un centre organisant la collecte et la récupération des déchets apportés par les ménages. Dans les infrastructures du SIVED, les artisans et commerçants sont également acceptés sous certaines conditions.

Le SIVED a fait le choix de la meilleure filière possible pour ces déchets : le recyclage ou valorisation matière dès que possible, traitement et stockage dans un I.S.D.N (Installation de Stockage des Déchets Non dangereux).

Quatre 'Espaces triS' sont en service. Il s'agit du "Terrubi" à Le Val et "Le Collet Rouge" à Brignoles, "Le Loouron" à La Roquebrussanne et "Les Ferrages" à Tourves.



### Pour les particuliers

Il suffit de résider dans une des communes du SIVED. Une carte d'identification doit être retirée gratuitement en mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. L'apport des matériaux est gratuit.

### Les professionnels

Il suffit d'avoir une entreprise implantée ou une activité sur le territoire du SIVED. Un badge d'accès est à retirer gratuitement au SIVED sur présentation d'un extrait Kbis ou d'un document D1, de la carte grise de chaque véhicule et d'une pièce d'identité du gérant. L'accès est payant selon les matériaux.

La collecte des encombrants au porte à porte à toujours lieu le 2ème mercredi du mois.  
Service gratuit, inscription préalable en mairie.

## Comment bien trier : les nouvelles consignes...

### Avant :



### Maintenant :



**Trier ses déchets**  
c'est faire un geste citoyen  
c'est avoir le respect de la nature  
c'est œuvrer pour les générations futures

Syndicat Intercommunal pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets  
1 place de la Liberté - 83136 NEOULES  
04.98.05.23.53 - www.sived83.com  
André SAINT-LUC, Conseiller Municipal, Vice-Président du SIVED

## À vos agendas ..... 21 !!!

Cet été, nous vous annonçons la définition d'un programme de 19 actions. Aujourd'hui, ce programme est entré dans sa phase concrète, phase facilitée par l'obtention de **12 000€** de subventions pour certaines actions.

### Où en est-on ?

L'action (n°2) relative à la mise en place des jardins partagés est désormais effective, les parcelles sont occupées et des plantations communes ont été effectuées ; touselles, safran, trèfle... Les jardiniers ont également mis en place un système d'arrosage, réalisé un tunnel et arrangé le portail d'entrée ! Et ils prévoient bien d'autres initiatives...

D'autres actions sont en route et bénéficient d'une large participation, témoignant de votre intérêt :

- ♦ l'exploitation des forêts appartenant à des propriétaires privés (actions n°3.4.5)
- ♦ la reconquête des terres en déprise associée à une restructuration des exploitations (actions n°6.7.8)
- ♦ l'édition d'un livret sur le patrimoine culinaire de CORRENS (action n°10)
- ♦ la mise en place de nouveaux supports d'information aux abords et au sein du village (action n°11)

D'autres actions ont besoin de votre concours pour pouvoir avancer de manière plus efficace :

- ♦ la réalisation d'un livret sur la biodiversité (action n°1)
- ♦ la création d'une médiathèque consacrée au développement durable (action n°14)

N'hésitez pas à contactez Jacques Vincent, Président de l'association Correns 21  
(jacques.vincent@orange.fr/06 86 27 45 80) pour vous inscrire.

### De nouvelles pistes...

Pour notre programme 2013, de nouvelles idées d'actions au cœur de nos préoccupations commencent à émerger :

- ♦ les économies d'énergie chez vous dans le cadre de travaux de rénovation,
- ♦ la réhabilitation d'anciens chemins (carraires) avec le projet de créer un parcours de santé.

### Refonte du site web

A noter aussi que notre page Agenda 21 sur le site de la Mairie est en cours de refonte et sera opérationnel en fin d'année ce qui permettra d'avoir toutes les infos en direct sur la vie de l'AGENDA 21 corrensois.

## Etat d'avancement des actions

| Action | Contenu de l'action  | Porteurs             | Etat d'avancement des actions |          |            |
|--------|--|----------------------|-------------------------------|----------|------------|
|        |  |                      | Réalisée                      | En cours | A réaliser |
| 1      | Réalisation d'un livret sur la biodiversité corrensoise  | Nicolas Delelis      |                               | x        |            |
| 2      | Mise en place d'un jardin partagé  | Véronique Chiarisoli | x                             |          |            |
| 3      | Création d'un "réseau des acteurs forestiers responsables"                                       |                      |                               | x        |            |
| 4      | Techniques d'exploitation sélective et Modalités durables d'exploitation                         | Dominique Rombaut    |                               | x        |            |
| 5      | Création d'une "AMAP bois"   |                      |                               | x        |            |
| 6      | Reconquête des terres en déprise   |                      |                               | x        |            |
| 7      | Restructuration des exploitations  | Nicole Rullan        |                               | x        |            |
| 8      | Réhabilitation d'oliveraies  |                      |                               | x        |            |
| 9      | Elaboration d'un document "Les clés de Correns"  | Jean-Claude Sadion   | x                             |          |            |
| 10     | Edition d'un livret sur le patrimoine culinaire de Correns                                       | Nicole Ruff          |                               | x        |            |
| 11     | Mise en place de supports d'information aux abords et au sein du village                         | P Mareschi/JC Sadion |                               | x        |            |
| 12     | Mise en place d'une rubrique "AGENDA 21/CORRENS21" sur le site internet de la commune de Correns | Renaud Giroux        |                               | x        |            |
| 13     | Organisation de manifestations sur la thématique du développement durable                        | Jean-Claude Sadion   |                               | x        |            |
| 14     | Création d'une médiathèque consacrée au développement durable                                    | Stephanie Tutin      |                               | x        |            |
| 15     | Installation de réducteurs d'eau dans bâtiments communaux et camping                             |                      | x                             |          |            |
| 16     | Régulation de l'éclairage public   |                      |                               | x        |            |
| 17     | Mise en place d'un éclairage LED dans un bâtiment communal                                       |                      |                               | x        |            |
| 18     | Mise à disposition d'un Conseiller en énergie partagé pour les corrensois                        | Simon Chiarisoli     |                               | x        |            |
| 19     | Mise en place d'aires de stationnement pour les vélos  |                      |                               |          | x          |